

Communiqué de presse
Mercredi 28 avril 2010, 7h00
Informations réglementées

WDP FRANCHIT UNE NOUVELLE ETAPE DANS LA DURABILITE ET VEUT UN
PORTEFEUILLE NEUTRE EN CO₂ D'ICI 2012

WDP ASSOCIE LA DURABILITE A LA RENTABILITE DANS UN NOUVEAU PROJET
D'INVESTISSEMENT DE 20 MW EN SOURCES D'ENERGIE ALTERNATIVES

La sicav immobilière WDP (Euronext: WDP) lance aujourd'hui, à l'occasion de l'Assemblée Générale, un projet d'investissement pour l'installation complémentaire de 20 MW d'énergie alternative. WDP a calculé qu'une production totale de 30.000 MWh par an était nécessaire pour atteindre la neutralité en CO₂ de son portefeuille actuel. Pionnier en matière de construction durable dans l'immobilier semi-logistique, WDP veut étendre ce rôle de pionnier et atteindre, de manière rentable, un portefeuille neutre en CO₂ d'ici la fin 2012. La première phase des 20 MW complémentaires dans lesquels WDP investira maintenant, à savoir 8 MWp de panneaux solaires, sera réalisée d'ici le second trimestre 2011 et engendrera une augmentation supplémentaire attendue du bénéfice par action de minimum 5% sur une base annuelle.

Après l'obtention la semaine dernière par WDP du tout premier certificat BREEAM pour la construction durable d'un site logistique aux Pays-Bas et le premier projet d'énergie solaire de 10 MW que WDP a réalisé par phases entre 2007 et 2009 en Belgique, ce projet d'investissement constitue la 3^e grande étape de WDP dans son projet de durabilité global.

Dans le cadre des investissements intensifs de WDP dans ce projet de durabilité global, la structure d'organisation interne a également été étendue ces dernières années. Dans cette optique, le Conseil d'administration du gérant de WDP proposera aujourd'hui à l'Assemblée Générale du gérant de nommer également Joost Uwents comme CEO, aux côtés de Tony De Pauw qui continuera à exercer sa fonction. Ce Conseil d'administration proposera également à l'Assemblée Générale de WDP de distribuer sur 2009 un dividende total¹ de 2,94 euros bruts ou 2,50 euros nets.

¹ Le dividende est distribué sur la base du résultat statutaire de WDP CVA. Ce dividende est réparti uniformément sur le coupon n° 18 déjà détaché le 29 juin 2009 et le coupon n° 19 encore attaché, tous deux payables le 5 mai 2010.

Un portefeuille neutre en CO₂ requiert l'installation complémentaire de sources d'énergie alternatives jusqu'à 30 MW

Pour parvenir à la neutralité en CO₂ de son portefeuille actuel, WDP lance un nouveau projet d'investissement en énergie durable. Avec ce projet, WDP veut répondre à l'appel toujours plus pressant tant de l'industrie que de la société et des responsables politiques de répondre à l'objectif 'Europe 2020' visant à réaliser une réduction effective des émissions de CO₂. Un portefeuille neutre en CO₂ signifie que WDP doit produire elle-même 30.000 MWh d'énergie alternative par an. D'ici la fin 2012, WDP veut à cet égard installer 20 MW supplémentaires d'énergie alternative, en plus des 10 MWp actuels que WDP possède déjà, après l'implémentation de son premier projet d'énergie solaire entre 2007 et 2009.

La première phase ajoutera 8 MWp d'ici le second trimestre 2011 au plus tard et augmentera donc le bénéfice annuel par action de 5%; la seconde phase est à l'étude

Dans une première phase, WDP installera maintenant sur le portefeuille existant 8 MWp supplémentaires de panneaux solaires, en plus des 10 MWp actuels.

Sur ces 8 MWp, 4 MWp sont prévus sur les toits du portefeuille WDP belge existant, réparti sur différents sites. Ce volet belge de cette phase sera opérationnel au plus tard au premier trimestre 2011.

Les 4 MWp restants seront installés sur les sites WDP du Nord de la France et seront opérationnels au plus tard au second trimestre 2011.

Cet investissement de 8 MWp permet, après réalisation d'ici mi-2011 au plus tard, une hausse attendue du bénéfice supplémentaire par action de minimum 5% sur une base annuelle. L'investissement prévu pour la phase 1 s'élève à 20 millions d'euros et ne pèse pas fondamentalement sur le taux d'endettement.

Dans une seconde phase, WDP veut installer les 12 MW restants, pour arriver à une puissance totale de 30 MW. WDP étudie pour le moment les différentes alternatives possibles à cet égard. Il n'y a pas que l'énergie solaire, mais p. ex. aussi l'énergie éolienne qui sont ici envisagées.

La structure du management conforme à la croissance avec la désignation de Joost Uwents aux côtés de Tony De Pauw

Dans le cadre des investissements intensifs de WDP dans son projet de durabilité global ainsi que pour rationaliser la poursuite de la croissance, la structure organisationnelle interne a, au cours des dernières années, été mise en conformité avec les ambitions, notamment par l'implémentation de SAP. Pour continuer à optimiser systématiquement la croissance de WDP à l'avenir, la désignation de Joost Uwents en tant que CEO, aux côtés de Tony De Pauw, sera proposée par le Conseil d'administration du gérant de WDP à l'Assemblée Générale du gérant. Dans ce duo complémentaire, Tony De Pauw et Joost Uwents dirigeront ensemble la poursuite de la croissance et l'implémentation des plans d'investissement.

Le Conseil d'administration de WDP proposera également à l'Assemblée Générale de distribuer sur 2009 un dividende total de 2,94 euros bruts ou 2,50 euros nets, un maintien du dividende par rapport à 2008, malgré l'augmentation du nombre total d'actions à 12.533.938. Ce dividende est également réparti uniformément sur le coupon n° 18 déjà détaché le 29 juin 2009 et le coupon n° 19 encore attaché, tous deux payables le 6 mai 2010. Cela signifie un dividende brut d'1,47 euro (dividende net d'1,25 euro) pour le coupon 18 et un dividende brut d'1,47 euro (dividende net d'1,25 euro) pour le coupon 19.

La neutralité en CO₂ signifie la 3^e grande étape de WDP dans le projet de durabilité global

WDP est parvenu la semaine dernière à être le premier investisseur immobilier aux Pays-Bas à recevoir une certification BREEAM pour la construction durable d'un site logistique, à savoir le site WDP à Tilburg. En Europe, BREEAM passe pour la certification de référence pour la construction durable. Dorénavant, WDP fera certifier par BREEAM tous les projets de nouvelle construction et ce, dans tous les pays où une norme BREEAM spécifique au pays est présente. La méthode d'appréciation BREEAM-NL a été lancée en septembre 2009 en tant que premier label de durabilité pour les nouvelles constructions et les rénovations de grande envergure pour le marché néerlandais. Le site que WDP construit pour Ter Beke à Nimègue sera également un projet contrôlé par BREEAM.

WDP joue clairement un rôle de pionnier vert dans le secteur de l'immobilier semi-industriel et est, dans cette optique, le premier sur le marché à travailler selon l'application de son concept 'd'entrepôts verts' dans lequel lors du développement de sites, les solutions les plus récentes et les plus durables sont appliquées en matière d'électricité, mais aussi en ce qui concerne le chauffage, l'éclairage, la consommation d'eau, l'utilisation des terres, l'isolation, etc. Dans cette optique, l'obtention de la toute première certification BREEAM néerlandaise pour un site logistique constitue une belle confirmation du rôle de pionnier que WDP joue depuis des années.

Après le premier projet d'énergie solaire WDP en Belgique que WDP a clôturé en 2009 avec la production totale actuelle de 10.000 MWh/an, et la première certification BREEAM aux Pays-Bas, le projet neutralité en CO₂ constitue la 3^e grande étape de WDP dans son projet de durabilité global.

Pour des photos des sites WDP, surfez sur: <http://www.wdp.be/pressmedia/>

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter:

Joost Uwents, WDP, tél.: +32 (0)476 88 99 26; joost.uwents@wdp.be ou

Nathalie Verbeeck, Citigate, tél.: +32 (0)2 713 07 32; nverbeeck@citigate.be

Vous trouverez de plus amples informations sur WDP sur le site web: www.wdp.be.

La Sicaf immobilière WDP construit, développe et loue des bâtiments semi-industriels et logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose de plus d'1,2 million de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur environ 80 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, en France, aux Pays-Bas et en République tchèque. WDP dispose en outre d'un potentiel de terrains de près de 2 millions de m² en Roumanie. WDP est cotée sur Euronext Bruxelles et Paris. Pour tout complément d'informations sur WDP, surfez www.wdp.be.